LA LETTRE COMMUNALE

marsat

NUMÉRO 19 - OCTOBRE / NOVEMBRE 2025

Retour sur la « participation citoyenne »

Une réunion publique sur la sécurité s'est déroulée le vendredi 26 septembre 2025 à 19h00 en salle des citoyens Paul Éluard.

Une trentaine de Marsadaires a répondu présente et a pu assister à la présentation du dispositif « Participation Citoyenne » ainsi qu'à une information sur la vidéo-protection dispensées par le Chef de la Circonscription de Riom et le correspondant local Sûreté de la Police Nationale, en présence de Madame la Maire .

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Le dispositif de participation citoyenne vise à développer auprès des habitants d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ; de favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population et à améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Si vous souhaitez plus d'information et/ou si vous êtes intéressés pour participer à ce dispositif, vous pouvez contacter Madame la Maire à contact@marsat.fr

"Une commune vivante, ouverte, solidaire et respectueuse de son milieu naturel et de ses habitants."

Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00 contact@marsat.fr
www.marsat.fr

Information cours d'eau

Les problématiques de manipulation des vannes et de mise en place de barrages sur le ruisseau de la Palle perdurent. Ces pratiques influent sur le cours naturel du ruisseau et ses réseaux sous-terrains, engendrant des inondations.

Il est demandé de respecter le cours naturel des ruisseaux et de ne pas intervenir sur les réseaux de quelque manière que ce soit. Une réunion d'information et de sensibilisation sera organisée par Madame la Maire dans les semaines à venir.

Motion du Conseil municipal

Lors de la séance du 29 septembre 2025, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité moins une voix, une motion portant sur la demande de déclassement de la liste ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) du renard roux dans le Puy de Dôme.

Cette motion proposée par Madame la Maire, qui fait suite à une première motion votée en 2021, vient soutenir l'action de l'association « Panse-Bêtes » qui a pour vocation la sauvegarde des mammifères, amphibiens et reptiles sauvages en Auvergne et s'occupe de recueillir, soigner et remettre dans leur milieu naturel les animaux sauvages dans les meilleures conditions possibles.

Une rentrée réussie dans l'école modulaire

L'installation des enfants et de l'équipe enseignante au sein de l'école modulaire de Marsat s'est déroulée avec succès. Après quelques ajustements techniques, l'établissement fonctionne désormais dans des conditions optimales.

Sécurisation de l'accès à l'école

Pour garantir la sécurité des élèves, la partie du parking située à proximité de l'entrée de l'école a été fermée à la circulation. Cette mesure nécessaire a toutefois entraîné une réduction du nombre de places de stationnement disponibles.

Création d'un nouveau parking

Afin de compenser cette perte et d'offrir aux familles des conditions de stationnement satisfaisantes, la commune a décidé d'aménager le terrain situé face au cœur de Marsat. Ce nouvel espace sera équipé d'un revêtement adapté permettant aux véhicules de se garer en toute sécurité.

Par ailleurs, un accès piéton sera créé au niveau du passage piétons existant, facilitant ainsi la circulation des familles entre le parking et l'école en toute sécurité.

Information Alevinage

Chaque année, la société de pêche AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Agglomération de Riom), en concertation avec la commune et suivant une convention avec le Conseil Départemental et la Fédération de pêche du Puy De Dôme, nous attribue au printemps, un millier d'alevins. Cette association a pour objet de détenir et gérer des droits de pêche ; participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole ; élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion piscicole.

En avril 2025, une cinquantaine de ces alevins a été introduite dans la fontaine rue du Parsin alors que les autres étaient introduits dans le ruisseau de la Palle. Ces alevins proviennent exclusivement de la pisciculture fédérale de Besse St Anastaise. Les marsadaires ont pu voir les truites grandir au fil des mois dans la fontaine du Parsin.

Le 6 octobre, il a été procédé à la vidange de la fontaine du Parsin par l'AAPPMA et sous la vigilance de 2 gardes de pêche Particuliers (GPP), 45 truites fario de 8 à 10 cm ont été retirées et ont, ensuite, été déversées dans le ruisseau de la Palle en amont. L'expérience est, aux dires de tous, à renouveler. Cela contribue à un apport piscicole complémentaire dans les ruisseaux de notre commune.

Merci à tous les participants à cette expérience qui sera renouvelée en 2026.

CCAS : Semaine bleue 2025 : « vieillir, une force à partager »

Mercredi 8 octobre, le CCAS a organisé une après-midi jeux de société. Une activité intergénérationnelle où les enfants fréquentant le périscolaire ont proposé aux personnes de plus de 60 ans de jouer. Les uns ont fait découvrir des jeux traditionnels, les autres des jeux plus récents. Ce moment convivial s'est terminé autour d'un goûter très apprécié par tous.

Un autre évènement intergénérationnel aura lieu le dimanche 7 décembre après-midi. Les danseuses de Marsat présenteront un spectacle sous la direction de Pauline Girard. Nous comptons sur votre présence !

LES RENDEZ-VOUS DE MARSAT

Samedi 1er novembre à 18 heures

Soirée Animation/ciné Halloween au château par Marsat Tac

Samedi 8 novembre à 17 heures

Concert du Chœur des Neufs Soleils à l'église de Marsat

Mardi 11 novembre à 9h00

Cérémonie de commémoration de la victoire et de la paix

Vendredi 14 novembre à 20 h 30

Conférence par Marsat Nature

Dimanche 23 novembre à 14 h 30

Loto club de l'amitié

Dimanche 30 novembre

Représentation Théâtrale par l'atelier théâtre adulte de l'Amicale Laïque

Samedi 6 décembre à 18 heures :

Téléthon « Soupes en Balade » -associations et municipalité

Samedi 13 décembre de 10 heures à 18 heures

Bourse aux jouets organisée par les Conscrits

Vendredi 19 décembre à 18 heures

Fête de Noël organisée par la municipalité, le Comité des Fêtes et la SAM

Tous les rendez-vous de Marsat sur marsat.fr